

GIR

2014 T3 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2014-07-01 à 2014-09-30
Publié	2014-10-07
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec



Entreprise	Open Text Corporation (OTEX)		
CUSIP	683715106		
Date d'assemblée	2014-09-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-08-15		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0200/3.1	RRUQ - Foyston, Gordon + Payne	42420

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : P. Thomas Jenkins.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Barrenechea.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randy Fowlie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré			
Statut de vote	Vote enregistré		Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de gouvernance ainsi qu'au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de RDM Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Gail E. Hamilton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian J. Jackman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. En effet, le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen J. Sadler.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a reçu des honoraires de consultation pour l'aide apportée aux activités liées aux acquisitions
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

au cours de l'exercice financier de 2014, en vertu d'un contrat de consultation avec la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Enghouse Systems Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Slaunwhite.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de gouvernance ainsi qu'au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katharine B. Stevenson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah Weinstein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KMPG LLP.
---------------------	----------------------------------	---	--

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Abstention

Statut de vote Vote enregistré

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la proposition a été enregistrée.



Entreprise	Alimentation Couche-Tard Inc. (ATD.A / ATD.B)		
CUSIP	01626P403		
Date d'assemblée	2014-09-24		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2014-07-28		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	152730

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bouchard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Bourque.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques D'Amours.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'un des fondateurs de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roger Desrosiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Elie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'un des fondateurs de l'entreprise et l'ancien chef des finances. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Hannasch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il sera le chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mélanie Kau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Plourde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est l'un des fondateurs de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Rabinowicz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Turmel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat non indépendant est administrateur principal. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers S.E.N.C.R.L. et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la politique de préavis dans le but de fournir aux actionnaires, aux administrateurs et aux dirigeants un cadre clair pour la nomination des administrateurs lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires. Le but de la politique de préavis est de veiller à ce que tous les actionnaires aient un préavis suffisant pour la nomination des administrateurs, ainsi que du temps et des informations suffisantes à l'égard de tous les candidats afin qu'ils puissent enregistrer un vote éclairé. Cette politique fixe également les délais dont disposent les actionnaires pour soumettre des candidats au conseil d'administration préalablement à toute assemblée annuelle ou extraordinaire, et énonce les informations qu'un actionnaire doit inclure dans un avis écrit à la société pour tout candidat afin d'être éligible. Pour une assemblée annuelle, l'avis à la société ne doit pas être inférieur à 30 jours et ne doit pas excéder 65 jours avant la date de l'assemblée. Pour une assemblée extraordinaire, l'avis à la société doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième jour suivant la date à laquelle la première annonce publique de la date de l'assemblée a été faite. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (4.12 Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que le conseil d'administration adopte une politique permettant la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Cette proposition engage simplement le conseil à adopter une politique permettant le vote consultatif des actionnaires sur la rémunération. L'adoption d'une telle politique par l'Angleterre en 2002 a eu des retombées positives pour les actionnaires. Un vote consultatif laisse entre les mains des administrateurs la décision, tout en permettant aux actionnaires de donner leur point de vue à cet égard. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet. Ce mécanisme permettrait aux actionnaires d'exprimer clairement leur accord ou leur désaccord sur la rémunération, au lieu de les contraindre à voter contre des candidats à un poste d'administrateur. Il est dans l'intérêt des actionnaires qu'ils puissent approuver préalablement toute augmentation de la rémunération, de la pension et des indemnités de départ,
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de même que l'octroi d'options d'achat, et ce, avant l'entrée en vigueur de ces mesures. De plus, il est dans l'intérêt des administrateurs d'adopter une politique permettant la tenue d'un vote consultatif avant que la loi ne les y contraigne. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise London Stock Exchange Group PLC (LSE)
Date d'assemblée 2014-09-10
Type d'assemblée Extraordinaire
Date de clôture des registres 2014-09-08
Éditeur Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes

Propositions(s)

Fusion de l'entreprise

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Explication
	Pour		Proposition afin d'approuver la fusion avec Frank Russell Company.
Recommandation du CA	Pour		Le 26 juin 2014, London Stock Exchange Group plc (LSEG) a annoncé son intention d'acquérir la totalité du capital-actions émis de Frank Russell Company (Russell) provenant de Northwestern Mutual et des actionnaires minoritaires de Russell. La transaction est évaluée à environ 2 700 millions de dollars américains. L'objectif de cette transaction est de permettre à l'entreprise de renforcer sa position concurrentielle sur le marché à croissance rapide des données et des indices aux États-Unis. Dans le cadre de la transaction, LSEG propose d'émettre 74 347 813 nouvelles actions d'une valeur de 12,95 livres chacune aux actionnaires. Cette émission représente environ 27,3 % du capital-actions présentement émis de LSEG. LSEG prévoit financer une partie de la transaction, soit 1 561 millions de dollars américains, par le produit net de cette émission de droits. Le reste de la transaction, soit environ 1 139 millions de dollars américains, sera financé par LSEG à partir de facilités de dettes bancaires existantes. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Barclays Bank PLC et Greenhill & Co. International LLP, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres dans le cas où le conseil d'administration changerait sa recommandation aux actionnaires, sont de 86,4 millions de dollars américains, soit environ 3,2 % de la valeur totale de la transaction. Mentionnons également que le conseil d'administration de LSEG n'est pas formé d'au moins deux tiers d'administrateurs indépendants. De plus, le président du conseil d'administration n'est pas considéré comme indépendant selon les critères de la politique, puisqu'il siège au conseil de LSEG depuis plus de dix ans. Ces faiblesses en matière de gouvernance ne justifient pas un vote contre la proposition en raison des enjeux qui y sont reliés. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 28 août 2014, s'est prononcé pour la proposition. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	NetScout Systems Inc. (NTCT)
CUSIP	64115T104
Date d'assemblée	2014-09-09
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-07-11
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph G. Hadzima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Mediagrif Interactive Technologies Inc. (MDF)
CUSIP	58445U104
Date d'assemblée	2014-09-09
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-07-25
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Roy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Courtemanche.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de VIAVAR Capital Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Dubé.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé une rémunération qui n'est pas divulguée de façon suffisamment détaillée. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Gauthier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé une rémunération qui n'est pas divulguée de façon suffisamment détaillée. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lyne Groulx.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Laporte.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé une rémunération qui n'est pas divulguée de façon suffisamment détaillée. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gilles Laurin.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-François Sabourin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé une rémunération qui n'est pas divulguée de façon suffisamment détaillée. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise Bezeq Israel Telecom Ltd (BEZQ)
CUSIP M2012Q100
Date d'assemblée 2014-09-03
Type d'assemblée Extraordinaire
Date de clôture des registres 2014-08-14
Éditeur Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,46 NIS par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Bezeq Israel Telecom Ltd (BEZQ)
CUSIP	M2012Q100
Date d'assemblée	2014-09-03
Type d'assemblée	Extraordinaire
Date de clôture des registres	2014-08-04
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Haggai Herman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Responsabilité civile

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le contrat d'assurance en responsabilité civile des administrateurs de Haggai Herman, s'il est élu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation)
Vote enregistré	Pour		Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Bien qu'une telle protection diminue la responsabilité des administrateurs à l'égard de leurs actions, elle permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Ashtead Group PLC (LON:AHT)
CUSIP	G05320109
Date d'assemblée	2014-09-03
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-09-01
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution du régime d'octroi d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution du régime d'octroi d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,25 GBP par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris Cole.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Geoff Drabble.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brendan Horgan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sat Dhaiwal.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Suzanne Wood.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Burrow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bruce Edwards.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Sutcliffe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wayne Edmunds.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution du régime à base d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres représente plus de 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (4.13 Droit des actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	CAE Inc. (CAE)		
CUSIP	124765108		
Date d'assemblée	2014-08-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-06-17		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	319200

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Parent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian E. Barents.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Fortier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est vice-président du conseil de RBC Capital Markets et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Gagné.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Wajax Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James F. Hankinson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John P. Manley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter J. Schoomaker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Stevens.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katharine B. Stevenson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen E. Walsh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	D-Box Technologies Inc (CVE:DBO)
CUSIP	23305P108
Date d'assemblée	2014-08-13
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-07-09
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Mc Master.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elaine C. Phénix.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Brunel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kit Dalaroy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Lamarre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Semafo Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis P. Bernier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Gabriel Côté.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sylvain Lafrance.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Tsuruha Holdings Inc. (3391)
CUSIP	J9348C105
Date d'assemblée	2014-08-07
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-05-15
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuru Tsuruha.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masashi Horikawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Teruaki Goto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hisaya Ogawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masahiro Ofune.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keisei Aoki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroko Tsuruha.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Motoya Okada.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shinji Fukuoka.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jun Tsuruha.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
 Pour

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de vérification : Isao Nishi.

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de vérification : Jun Sakai.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'octroi d'options d'achat d'actions aux dirigeants et employés de la société et de ses filiales.

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Saputo Inc. (SAP)		
CUSIP	802912105		
Date d'assemblée	2014-08-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-06-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	39947

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Emanuele Saputo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo, fils.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lucien Bouchard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que
	Abstention		

Vote enregistré

Statut de vote Vote enregistré

le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Bourgie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Société Financière Bourgie Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Ce candidat non indépendant est administrateur principal. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry E. Demone.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de High Liner Foods Incorporated et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony M. Fata.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annalisa King.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Meti.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caterina Monticciolo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Saputo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est chef de la direction de NRstor Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Prestige Brands Holdings Inc. (PBH)		
CUSIP	74112D101		
Date d'assemblée	2014-08-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-06-12		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	52600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matthew M. Mannelly.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John E. Byom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary E. Costley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Classic Provisions Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles J. Hinkaty.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carl J. Johnson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

Recommandation du CA

Pour

Explication

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré



Entreprise	Teva Pharmaceutical Industries Ltd (TEVA)		
CUSIP	881624209/M8769Q102		
Date d'assemblée	2014-07-30		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2017-07-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	33348

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dan Proper.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Osem Investments Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ori Slonin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat,
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Joseph Nitzani.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean-Michel Halfon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs liés à l'octroi des bonus du président et du chef de la direction.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les objectifs de performance sont adéquatement divulgués. Ceux-ci reposent à 60 % sur des facteurs financiers et 40 % sur des facteurs extra-financiers. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées au président et au chef de la direction.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Responsabilité civile

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le contrat d'assurance en responsabilité civile des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Bien qu'une telle protection diminue la responsabilité des administrateurs à l'égard de leurs actions, elle permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Kesselman & Kesselman et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Vodafone Group PLC (VOD)		
CUSIP	G93882135/ 92857W209		
Date d'assemblée	2014-07-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-07-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	210140

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur et le rapport stratégique.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerard Kleisterlee.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vittorio Colao.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Read.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Pusey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Crispin Davis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Clara Furse.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Valerie Gooding.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. This nominee is deemed independent according to the policy. Il est président du conseil de Premier Farnell plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Renee James.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Havok Inc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Samuel Jonah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Imara Energy Corp et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Omid Kordestani.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Land.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil (de l'entreprise/d'une autre entreprise) et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Vandevelde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Yea.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de bwin.party digital entertainment plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 7,47 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique.
Vote enregistré	Pour		(3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique.
Vote enregistré	Pour		(3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le montant des actions octroyées peut dépasser 200% du salaire du dirigeant. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration		Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
	Pour		

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Statut de vote	Vote enregistré		L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	ICON PLC (ICLR)		
CUSIP	G4705A100		
Date d'assemblée	2014-07-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-06-05		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	14645

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Climax.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dermot Kelleher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Mary Pendergast.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate puisqu'elle pose sa candidature pour la première fois. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Hugh Brady.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de déterminer le prix de réémission des actions de trésorerie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à déterminer la fourchette de prix de réémission auxquels les actions achetées et détenues en trésorerie peuvent ensuite être réémises hors marché. Le prix minimum sera de 95 % du prix de clôture moyen de l'action à la Bourse irlandaise pour les 5 jours ouvrables précédant immédiatement la date à laquelle l'action est réémise. Le prix maximum sera de 120 % du prix de clôture moyen. (5.02 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Harmonic Inc. (HLIT)		
CUSIP	413160102		
Date d'assemblée	2014-07-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-05-30		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	92900

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick J. Harshman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Gallagher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harold Covert.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : E. Floyd Kvamme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Mitzi Reaugh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William F. Reddersen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan G. Swenson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à augmenter d'un million le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime d'épargne des employés. Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à augmenter de 350 000 actions ordinaires le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs. Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	National Grid PLC (NGG)
CUSIP	G6375K151
Date d'assemblée	2014-07-28
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2014-07-26
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,2754 livre par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Gershon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steve Holliday.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Bonfield.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tom King.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Pettigrew.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Aiken.
---------------------	--	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'AVEVA Group plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nora Mead Brownell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Dawson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Penfida Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Therese Esperdy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Golby.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ruth Kelly.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark Williamson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Imperial Tobacco Group Plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des dirigeants.
---------------------	--	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier le régime de rémunération incitative à long terme afin entre autres d'augmenter la limite d'attribution d'actions en fonction du salaire de chef de la direction à 350 %. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres représente plus de 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'utilisation des fonds de réserve de l'entreprise afin de distribuer des actions en guise de dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) L'entreprise souhaite se servir de ses fonds de réserve afin de distribuer des dividendes, ce qui n'est pas conforme à la politique. (1.2 Dividendes) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (4.13 Droit des actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Macquarie Group Ltd (MBL)		
CUSIP	55607P105/ Q57085104		
Date d'assemblée	2014-07-24		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-07-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	15310

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : HK McCann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : DJ Grady.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : GR Banks.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : PA Cross.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : NM Wakefield Evans.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique.
Vote enregistré	Pour		(3.1 Rapport de rémunération) (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	BT Group PLC (BT)		
CUSIP	05577E101/G16612106		
Date d'assemblée	2014-07-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-07-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	292479

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 7.5 pence par action ordinaire.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Rake.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gavin Patterson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Chanmugam.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Ball.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phil Hodgkinson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Richardson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Rose.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Williams Grand Prix Holdings et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jasmine Whitbread.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Iain Conn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren East.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres pour de l'argent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 5 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	London Stock Exchange Group PLC (LSE)		
Date d'assemblée	2014-07-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-07-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	18203

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Aigrain.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de LCH.Cleynet Group Limited et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris Gibson-Smith.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Heiden.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Intelligent Energy Holdings PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raffaele Jerusalmi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart Lewis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrea Munari.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen O'Connor.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Xavier Rolet.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paolo Scaroni.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Massimo Tononi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Il est président du conseil de Borsa Italiana S.p.A et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Warren.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Webb.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sherry Coutu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate puisqu'elle pose sa candidature pour la première fois. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanna Shields.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate puisqu'elle pose sa candidature pour la première fois. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) De plus, le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
---------------------	--	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution de titres ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation ou le taux de dilution n'est pas divulgué. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	La proposition demande l'autorisation d'effectuer des contributions politiques.(6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		